

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2021



Adoption des politiques de gouvernance

Le Conseil élu souhaite remercier tous ceux et celles qui ont participé à la consultation sur ses nouvelles politiques de gouvernance. Après la clôture de la période de consultation, des ajustements mineurs ont été faits et le Conseil élu a procédé à l'adoption finale de ses nouvelles politiques de gouvernance et de son règlement de procédure. Le comité des politiques travaillera sur les autres politiques durant la nouvelle année scolaire alors que l'administration cherchera la concordance des directives administratives avec les nouvelles politiques.

Abrogation des politiques existantes

Après l'adoption des nouvelles politiques de gouvernance, le Conseil élu a abrogé et archivé certaines des politiques existantes du CSCN qui touchaient la gouvernance et qui ont été remplacées par les nouvelles politiques adoptées.

Les politiques qui demeureraient ont été transformées en procédures administratives. Celles-ci sont disponibles sur le site Web du CSCN (<https://centrenord.ab.ca/conseil/politiques/procedures-administratives>) et seront mises à jour des mois à venir.

Décision concernant l'édifice de l'école Citadelle

La planification du projet de construction de la nouvelle école Citadelle prévoit la démolition de l'édifice actuel après l'ouverture de la nouvelle école. Afin de permettre au CSCN d'aller de l'avant, le Conseil élu a mandaté le directeur général de faire les démarches nécessaires auprès des instances gouvernementales afin de démolir l'édifice actuel de l'école Citadelle lorsque le nouvel édifice de l'école sera en opération.

Le Conseil élu a aussi mandaté le directeur général de faire les démarches nécessaires auprès de la municipalité de Legal afin de permettre la subdivision du site actuel de l'école Citadelle pour assurer que l'édifice communautaire Centralta soit entièrement sur leur propre parcelle de terrain.

Modifications aux calendriers scolaires 2021-2022

Le Conseil élu du CSCN a demandé une modification des calendriers scolaires de l'année 2021-2022 afin que le 30 septembre 2021 soit une journée d'enseignement.

Le CSCN est dédié à la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. La découverte des corps de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

NATHALIE LACHANCE
Conseillère catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2021



à Kamloops et de 751 tombes anonymes sur le site d'un ancien pensionnat en Saskatchewan, nous invite à poser des gestes pour appuyer la réconciliation.

La décision du CSCN de rendre le 30 septembre une journée d'enseignement vise à reconnaître la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, récemment décrétée par le gouvernement canadien. Le CSCN veut ainsi honorer les perspectives des Premières Nations, Métis et Inuits via des thématiques pédagogiques dans un geste visant la réconciliation. Rappelons que la journée du 30 septembre 2021 devait être une journée pédagogique dans la grande majorité de nos écoles. Celle-ci sera déplacée au 8 octobre dans les écoles concernées.

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

NATHALIE LACHANCE
Conseillère catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives